



Soudeur polyvalent - Métallier (H/F/X)

Artisanat - Patrimoine | Construction - Travaux | Electrotechnique - Chauffage

Apprentissage

Durée

3 ans

Tranche d'âge

- de 18 ans

18 à 25 ans

Finalité

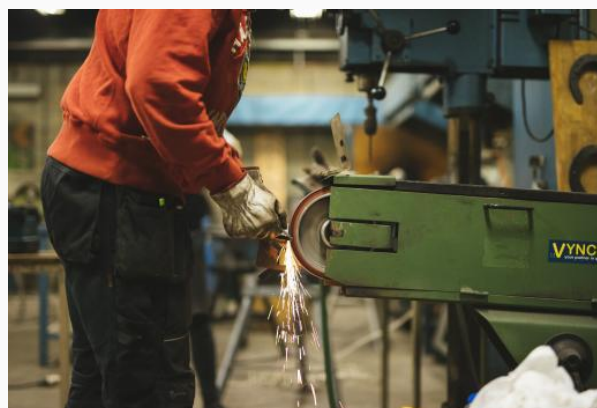
Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui



Tu rêves de faire des étincelles ? Tu aimes travailler et assembler la matière pour fabriquer des pièces durables et solides ? Façonne ton avenir grâce à cette formation de Soudeur polyvalent - Métallier

Cette formation t'apprend à souder et travailler tous types de métaux. Le Soudeur polyvalent - Métallier et la Soudeuse polyvalente - Métallièrè maîtrisent les différentes techniques de soudage comme le TIG, le MAG, l'électrode enrobée et sont capables de souder différents métaux selon le résultat souhaité. Feuilles, tubes, profilés, assemblages, placements d'éléments, les Soudeurs - Métalliers produisent des équipements destinés aux secteurs de l'industrie aéronautique, navale ou encore automobile.

Au cours de cette formation en **Apprentissage**, tu t'exerceras à réaliser toutes les tâches de ton futur métier de **Soudeur polyvalent-métallier** :

Organiser le poste de travail : tu détermènes le travail à réaliser sur base des documents et consignes. Tu prépares le poste de travail et le matériel pour l'assemblage des tôles, tubes ou profilés. Tu apprends aussi à ranger et nettoyer ton poste de travail une fois les tâches réalisées. Tu stockes les différents matériaux ainsi que le matériel et les pièces produites.

Gérer l'organisation technique de l'atelier et du chantier : tu participes à la gestion de l'atelier et du chantier. Tu gères le matériel et les matériaux.

Maîtriser les différents postes à souder : tu apprends à utiliser les différents postes à souder mais aussi les différentes manières de réaliser des soudures : soudage à l'arc avec électrode enrobée, soudage TIG, soudage MAG, soudage au chalumeau.

Réaliser des soudures d'angle : tu apprends la techniques de soudage en angle et ses différentes étapes. Tu apprends à contrôler et corriger ton travail à chaque étape. Tu apprends à appliquer cette technique sur des métaux en acier carbone, en aluminium, en inox.

Réaliser des soudures tôles bout à bout : tu apprends à assembler des tôles selon les différents types de soudage comme le soudage à l'arc, le soudage TIG ou le soudage semi-automatique. Tu apprends à vérifier ton travail et à le corriger au besoin.

Réaliser des soudures tubes bout à bout : tu apprends à assembler des tubes ensemble selon les différents types de soudage comme le soudage à l'arc, le soudage TIG ou le soudage semi-automatique. Tu apprends à vérifier ton travail et à le corriger au besoin.

Façonner et assembler des pièces de ferronnerie : tu apprends à réaliser des tracés sur tôles et sur profilés et à faire des découpes. Tu apprends à réaliser des épures mais aussi à façonner des pièces. Tu apprends à assembler différentes pièces par vis, boulons ou rivets. Tu apprends aussi à poser et assembler des pièces plus importantes sur chantier.

Alors si tu souhaites te souder un avenir professionnel solide, rends-toi dans l'un des Centres IFAPME pour débiter ta formation !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-alternance>) : ± 1j. de cours généraux, théoriques ou pratiques en Centre et ± 4j. de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Ce métier est répertorié comme « Fonction Critique » : les employeurs ont du mal à trouver des candidats correspondant pleinement aux offres d'emploi. Vous aurez donc des possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Débouché(s) métier(s)

Construction navale
Chaudronnerie
Structures métalliques
Métallurgie
Energie

Débouché(s) future(s) formation(s)

Entrepreneur en éléments métalliques (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-en-elements-metalliques-artisan>) (adulte)

Opérateur de travaux subaquatiques (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/operateur-de-travaux-subaquatiques>) (adulte)

Point(s) fort(s)

Fonction critique (nombreux emplois) Inscription gratuite Travail en atelier et sur le terrain Créativité

Finalité


Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française

Aptitudes

Le respect des consignes fournies par son responsable (fiche de travail, mode opératoire, plans), des règles de sécurité, des impératifs (délai, qualité...) et normes en vigueur.

Une réflexion constante sur les éléments liés à la conformité, la faisabilité, la pertinence de la méthode et son impact sur la suite du travail.

Une grande habileté et une précision du geste dans le maniement des outillages et l'application des procédures.



Programme

1ère année :

- E37/1 ToTo Process 135 (PF) (18h)
- E37/1 ToTo Process 111 (PA, PC, PF) (78h)
- E37/1 ToTo Process 135 (PA, PC) - initiation process 141 TIG (50h)
- E37/1 Façonnage de profilés de ferronnerie et construction métallique (18h)
- E37/1 Soudage oxyacétylénique de tôles (16h)

2ème année :

- E37/2 CA (ToTo) Process 111 (PA, PB) (12h)
- E37/2 CA (ToTo) Process 111 (PF) (16h)
- E37/2 CA (TuTo) Process 111 (PB) (16h)
- E37/2 CA (TuTo) Process 111 (PH) (16h)
- E37/2 CA (ToTo) Process 135 (PA, PB) initiation process 141 TIG (24h)
- E37/2 CA (ToTo) Process 135 (PF) (20h)
- E37/2 CA (TuTo) Process 135 (PB) initiation process 141 TIG (24h)
- E37/2 CA (TuTo) Process 135 (PH) (20h)
- E37/2 Façonnage de profilés de ferronnerie et construction métallique (32h)
- E37/2 Soudage oxyacétylénique de tôles (8h)

3ème année :

- E37/3 TuTu Process 111 (PA, PC, PH) (48h)
- E37/3 TuTu Process 141 (PA, PC) (60h)
- E37/3 TuTu Process 141 (PH) (20h)
- E37/3 Organisation technique de l'atelier et du chantier (16h)
- E37/3 Façonnage de profilés de ferronnerie et construction métallique (28h)
- E37/3 Pose d'ouvrages métalliques (12h)

Des incitatifs pour vous former à un métier du secteur de la Construction !

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME, le Gouvernement wallon, [Embuild \(https://embuild.be/fr\)](https://embuild.be/fr) et [Constructiv \(https://constructiv.be/fr-BE/\)](https://constructiv.be/fr-BE/) (<https://constructiv.be/fr-BE/>), mettent en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de celles et ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la Construction.

Encadrement intensifié de la part des Référents IFAPME.

Certifications par module : après chaque année de formation, les apprenants et apprenantes ont la possibilité d'obtenir une certification attestant de la maîtrise des compétences acquises. Cette reconnaissance prend la forme d'un CeCAF ou d'un RAF.

Le Gouvernement wallon propose également des incitatifs pour booster les formations en alternance de l'IFAPME pour ces mêmes métiers :

Prime de 2000 € pour les apprenants IFAPME en alternance, inscrits dans ces filières (conditions spécifiques pour les primo-entrants) : [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-reconstruction-formations\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-reconstruction-formations)

Un chèque permis de conduire pour faciliter la mobilité des apprenants et apprenantes en alternance de minimum 17 ans. Cette aide est valable pour le permis B (voiture) ou le permis AM (cyclomoteur) : [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#cheque-mobilite-beneficiaire\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#cheque-mobilite-beneficiaire)

Retrouvez toutes les mesures et les informations sur [notre actualité consacrée au Plan de reconstruction \(https://www.ifapme.be/reconstruction\)](https://www.ifapme.be/reconstruction).

Conditions d'admission à une formation pour jeunes

Age

Avoir **15 ans** accomplis au moment de votre inscription.

L'**âge maximum varie** en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME.

pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.

Parcours

Avoir fréquenté 2 années du 1er degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir suivi complètement la 3ème année de l'enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 3ème année de différenciation et d'orientation au sein de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 2ème phase au sein de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Ou vous disposez d'un document annonçant que vous pouvez poursuivre votre formation en alternance. Ce document est rédigé par le conseil de classe de l'établissement que vous quittez.

Si vous n'avez pas suivi l'un des parcours ci-dessus, vous devez alors être âgé de 16 ans accomplis et passer un bilan de compétences.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux **mentions indiquées dans la fiche formation** que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour jeunes

Délais et informations

La conclusion d'un contrat d'alternance est **possible toute l'année**.

L'inscription à une formation en apprentissage est gratuite. Elle se fait dans un Service Alternance IFAPME (<https://ifapme.be/services>).

S'inscrire

Un référent IFAPME vous accompagne dans vos démarches :

Contactez un Service Alternance IFAPME (<https://ifapme.be/services>) près de chez vous et prenez rendez-vous avec un référent IFAPME.

Le référent établira avec vous **votre parcours de formation** en alternance en tenant compte de vos acquis scolaires, de votre projet professionnel, de vos motivations, de votre âge et de votre statut. Merci de préparer les documents suivants :

votre carte d'identité ;

votre dernier bulletin scolaire et attestations reçues ;

les coordonnées éventuelles de l'entreprise avec laquelle vous souhaitez conclure un contrat d'alternance.

Le référent vous inscrit au Centre de formation sur base du métier choisi et des informations reçues.

Si vous avez **trouvé une entreprise de formation**, votre référent contactera celle-ci pour fixer une date de signature du contrat d'alternance.



Dinant

Rue Fétis, 61 5500 Dinant

082 21 35 80

Secrétariat

Du Lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le Vendredi : de 8h30 à 17h

Le Samedi : de 8h30 à 13h

/

centre.dinant@ifapme.be

Type d'inscription

Au Service IFAPME

Bon à savoir

Pour vous inscrire, contactez le Service IFAPME (<https://ifapme.be/services>) le plus proche de chez vous.

Vous n'avez pas trouvé toutes les infos que vous cherchiez? Prenez contact avec nos conseiller(e)s!